

Questions orales

L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'OPÉRATIONS EN C.-B.,
ONTARIO ET ALBERTA—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre de la Justice. Étant donné le cas de cette jeune fille de 15 ans, de Niagara Falls qui est évoqué aujourd'hui et les statistiques de 1973 qui indiquent qu'il y a eu 43,201 avortements l'année dernière, ce chiffre battant tous les records, et que la loi stipule que l'avortement est autorisé uniquement quand la vie ou la santé de la mère est en danger, le ministre a-t-il essayé de savoir pourquoi le nombre d'avortements était de loin le plus élevé dans les trois provinces les plus riches, soit la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, on se livre actuellement à une étude pour établir comment fonctionnent les comités d'hôpitaux dans diverses provinces, en particulier dans les provinces que le député vient de citer. Bien sûr, là encore, c'est au procureur général de la province qu'incombe la responsabilité de voir si on se conforme au Code criminel.

* * *

LES FINANCES

L'OPPORTUNITÉ DE L'AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SOLDE
DU GOUVERNEMENT À L'OCTROI D'HYPOTHÈQUES—LES
INTENTIONS DU MINISTRE

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Maintenant que le gouvernement a environ 5 milliards de dollars en dépôt à la Banque du Canada et aux banques à charte canadiennes—argent récolté en partie sur les dépôts confiés aux institutions de prêts hypothécaires—et étant donné que l'argent provient de la dernière émission d'obligations d'épargne du Canada dont le taux est excessivement élevé, le ministre voudrait-il songer à redéposer, pendant une période raisonnable, une partie de cet argent frais auprès des sociétés de prêts hypothécaires, afin que ce genre de prêts soient plus accessibles et moins coûteux?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, sans accepter toute la portée des deux préambules du député, les fortes balances de caisse du gouvernement posent maintenant des problèmes différents de gestion de la dette. On a réglé l'un d'eux dans une certaine mesure, en ramenant à 7 p. 100 les coefficients des réserves secondaires des banques à charte, et le transfert des obligations aux banques centrales avait pour but de fournir un certain montant de liquidités dans le système bancaire pour résoudre certains des problèmes que vient de décrire le député. Nous ne perdrons pas cela de vue, mais la suggestion du député n'est pas recommandable.

* * *

LES CÉRÉALES

LE RETARD DANS LES LIVRAISONS DE BLÉ—LES MESURES
CORRECTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice chargé de la Commission canadienne du blé. La Commission a-t-elle établi enfin à quel point elle est en retard dans les livraisons de grains et quand, si jamais elle le peut, elle pourra

[M. Lang.]

se rattraper? A-t-on essayé de trouver un moyen de rattraper ce retard?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la Commission du blé tente d'établir quelle quantité supplémentaire de grains sera acheminée par chemin de fer au cours de l'hiver afin que les expéditions vers l'Est se fasse le plus rapidement possible. Je n'ai pas de données précises sur le retard qu'accusent certains envois en particulier, mais je vais demander un rapport détaillé à la Commission du blé.

M. Korchinski: Une question supplémentaire. Serait-ce les grèves et l'apparition de grain sur le marché libre qui empêchent la Commission canadienne du blé de déterminer la quantité de blé qu'elle a sur les bras et qui font que la Commission ne vend pas de blé puisqu'elle garde son prix à environ \$1.40 au-dessus du prix coté actuellement à Chicago?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, si la Commission canadienne du blé ne se presse pas de faire des ventes actuellement, c'est qu'elle examine la situation au point de vue des livraisons, de la qualité du grain et des mises au point qui s'imposent. Une autre raison importante de ne pas faire de nouvelles ventes à l'heure actuelle, c'est que le programme de ventes anticipées de la Commission du blé a été mené de façon si énergique que des engagements considérables ont déjà été pris en fait de ventes.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, j'invoque la question de privilège. Depuis la période des questions d'hier, j'ai tâché à maintes reprises, hier et aujourd'hui, de communiquer avec le ministre du Travail mais je n'ai pu rejoindre que son secrétaire, je pense. En ce qui concerne les preuves au sujet du Syndicat des gens de mer, monsieur l'Orateur, j'aimerais profiter de l'occasion, puisque je n'ai pu voir le ministre pour une raison ou pour une autre, pour lui dire que comme le Conseil d'arbitrage de la Commission d'assurance-chômage avait octroyé...

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a des renseignements à communiquer au ministre du Travail, il a sûrement eu l'occasion depuis une heure de traverser l'allée pour se rendre jusqu'au siège du ministre. Je ne crois pas que le député puisse retarder les travaux de la Chambre pour présenter un tel grief.

● (1520)

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je dois contester les paroles du député. Hier, après la période des questions, mon bureau s'est mis en rapport avec le sien pour obtenir les documents en sa possession, mais nous n'avons pas eu de réponse. Mon adjoint spécial, Gordon McCaffrey, a alors envoyé un messenger à son bureau. Le député donnait une conférence de presse au cours de laquelle il révélait le contenu des documents; c'est peut-être pour cela que je n'ai pas réussi à les obtenir. Je sais qu'il a effectivement essayé de communiquer avec moi ce matin, mais je n'étais pas là, car je devais assister à une séance du cabinet et à d'autres réunions. Je serais extrêmement heureux de voir le député tout de suite après la période des questions et d'examiner ces documents, s'il me le permet.